



Communiqué de presse  
Jeudi 20 mars 2003

**RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE  
A MONTAGNOLE  
MARDI 18 MARS 2003**

**Après quatre réunions publiques en décembre 2002, trois rendez-vous thématiques consacrés à l'environnement, à la santé, à la politique énergétique, et six permanences en mairies, l'intérêt pour le débat public s'est une nouvelle fois confirmé. La salle polyvalente de la petite commune de Montagnole était remplie d'une centaine de personnes, mardi 18 mars 2003.**

Au cours de cette réunion ouverte par Michel Delhommez, président de la Commission particulière de débat public, Patrick Bortoli, responsable chez RTE (directeur de projet), et Serge Dubus (chef de projet), ont rappelé les origines et les caractéristiques du projet. Xavier Bolze, secrétaire général de la Commission Particulière, a ensuite dressé le premier bilan chiffré des différentes actions de la CPDP. Béatrice Quinquet, Henri Conte et Marc Jedliczka, tous trois membres de la CPDP, ont fait une synthèse des trois réunions thématiques.

Après cette heure de présentation, la parole a été laissée au public et les questions ont fusé en direction de RTE, et de la CPDP. Les autres membres de la CPDP, Yves François, Ange Sartori et Thierry Hommel animaient ces débats. Les questions et interventions ont été directes et sans détour. Les témoignages de riverains, souvent virulents, ont porté principalement sur les nuisances ressenties et sur les indemnités existantes ou souhaitées (liées au préjudice visuel, au bruit, à l'occupation du terrain, aux coupes de bois...).

Les exposés des différents « acteurs », qui se sont déjà exprimés par écrit dans le cadre du débat dans les Cahiers d'acteurs, ont ensuite provoqué de vifs échanges. La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, au nom du développement de l'économie rhône-alpine, a soutenu le projet de RTE... dont la FRAPNA, association écologiste, a mis en doute la nécessité ! Une élue et responsable d'association dans l'Isère a rappelé son opposition de principe à la multiplication des lignes électriques et regretté la division des habitants entre défenseurs de l'option sud et de l'option nord... tout en rappelant sa préférence pour l'option sud. Une autre association a défendu l'option nord.

Des propositions ont été formulées : un habitant de Montagnole a demandé un référendum dans les communes concernées par le passage de la ligne et Nicole Guilhaudin, élue régionale «verte», a souhaité, à l'instar du représentant de la FRAPNA, une analyse des éléments techniques fournis par RTE dans son dossier.

Après plus de trois heures d'échanges riches et fructueux, Michel Delhommez, a conclu cette avant dernière réunion du débat public sur le remplacement de la ligne électrique à 400 000 volts entre Lyon et Chambéry. Il a rappelé les dates clés à venir : **25 mars réunion de clôture à La Tour-du-Pin, publication du bilan du débat par la Commission Nationale du Débat Public au plus tard le 25 mai et avis du maître d'ouvrage (RTE) sur les suites qu'il compte donner au projet dans les trois mois suivant la publication du bilan.**

**Contacts**

Commission Particulière du Débat Public  
Ligne électrique à 400 000 volts de Lyon à Chambéry  
59 rue du Commandant Perceval - 73 000 Chambéry  
[www.debatlyonchambery.org](http://www.debatlyonchambery.org)  
Tél. : 04 79 68 56 10 / Fax : 04 79 68 56 14

Agence Isabelle Dejeux  
Cyril Chenu  
8, rue Joseph Serlin - 69 001 Lyon  
[cyril@agenceidejeux.fr](mailto:cyril@agenceidejeux.fr)  
Tél. : 04 72 07 44 90 / Fax : 04 72 07 44 99